



# GAPE COLLÈGE MANDELA





## PARENTS D'ÉLÈVES

### Qui sommes-nous ?





Le **GAPE** (Groupement Autonome de Parents d'Elèves) **Collège MANDELA** est une association de loi 1901, locale et totalement indépendante, créée en 2016. Notre principe d'absolue neutralité politique, syndicale et religieuse est essentiel.

Nos mots d'ordre : **REPRESENTER, INFORMER, COMMUNIQUER.**

### Quel est notre rôle ?

-  Etre à l'écoute de tous les parents d'élèves que nous représenterons en toute simplicité et proximité dans les différentes instances :
  - Conseil d'administration
  - Commissions
  - Conseils de classe
-  Communiquer les comptes rendus des conseils de classe, d'administration et des commissions à nos adhérents
-  Concentrer notre action sur le respect de l'enfant, son bien-être et sa sécurité, en étant à l'écoute de vos suggestions
-  Agir dans le respect de nos différents interlocuteurs (enseignants, principal parents, inspecteur d'académie et collectivités locales) et établir avec eux un partenariat fructueux

### Quels sont nos objectifs?

-  Tenir nos rôles énoncés ci-dessus
-  Participer aux différentes manifestations au sein du collège
-  Organiser régulièrement des rencontres avec la Direction du collège afin d'aborder les questions qui vous préoccupent
-  Etre en mesure d'informer les parents des futurs élèves du collège

## Quels niveaux d'implication ?

### Simple adhérent

- Etre informé et mieux connaître le collège dans lequel votre enfant étudie
- Apporter vos remarques, vos idées, vos regards et vos compétences
- Faire remonter vos questions
- Participer à nos réunions d'échanges

### Parent délégué de classe

- Fonctions du simple adhérent
- Collecter les éventuelles remarques des parents des élèves de la classe
- Assister aux conseils de classe (3 par an d'une durée d'une heure environ) puis communiquer les comptes rendus
- Le cas échéant, transmettre les remarques éventuelles aux membres du conseil d'administration

### Membre du conseil d'administration et des commissions du collège

- Fonctions du simple adhérent
- Collecter les éventuelles remarques des adhérents ou parents
- Assister aux conseils d'administration (minimum 3 par an) et aux commissions, puis communiquer les comptes rendus

### Membres du bureau de l'association

- Apporter sa contribution au fonctionnement de l'association

## Quelle adhésion ?

Adhésion 2017 / 2018 : 10 €

Si vous avez déjà adhéré à une autre association ou fédération de parents d'élèves du collège Nelson MANDELA afin de bénéficier de l'achat groupé de fournitures scolaires, vous avez toujours la possibilité de nous rejoindre (-50%).

## CONTACT

Vous souhaitez simplement vous informer ou nous rejoindre, n'hésitez-pas à nous contacter par mail ([gape.college.mandela@outlook.fr](mailto:gape.college.mandela@outlook.fr)).